

URBANISME EN CHIFFRES

Dans le ressort territorial de l'Agence Urbaine de Taza-Taounate

Janvier-Avril 2019

Conseil d'administration Evaluation...progression

Sous la présidence de Monsieur Abdelahad fassi El Fihri, Ministre de de l'Aménagement du Territoire, de l'urbanisme, de l'habitat et de la Politique de la Ville, s'est tenue le mercredi 24 avril 2019 au siège de la province de Taza, la 17ème session du Conseil d'Administration de l'Agence urbaine de Taza-Taounate. Cette session, a constitué une opportunité pour l'Agence Urbaine afin de présenter son bilan d'activité de l'année 2018 ainsi que son plan action au titre de l'exercice 2019.

Lors de la présentation du rapport moral, le Directeur de l'Agence Urbaine de Taza-Taounate, a exposé les principales réalisations enregistrées en matière de planification urbaine, notamment en ce qui concerne la généralisation de la couverture en documents d'urbanisme qui a atteint les 100%. A ce sujet, il a souligné que les efforts déployés dans ce domaine ont permis de concrétiser une performance nationale par l'homologation de 13 documents d'urbanisme qui permettront d'ouvrir 2800 ha à l'urbanisation dans les deux provinces.

L'accent a été mis sur les améliorations apportées au niveau de la gestion urbaine, particulièrement sur le plan d'assouplissement des procédures. La démarche adoptée a permis l'instruction d'environ 2233 projets dont 76% ont reçu l'avis favorable. Les résultats enregistrés, à ce niveau, ont permis de créer un dynamisme économique et de mobiliser des capitaux assez importants dans tous le circuit de la promotion immobilière, soit un montant de 1228 MDS.

Le Directeur de l'AUTT a saisi cette occasion pour rappeler que cet Etablissement continue à améliorer son système de dématérialisation pour qu'il puisse répondre aux exigences nationales en matière de l'administration électronique. A cet égard, 02 conventions ont été signées, en marge du conseil d'administration, dans le but de généraliser le système de dématérialisation, d'une manière progressive, sur l'ensemble des communes relevant du ressort territorial de l'Agence Urbaine de Taza-Taounate.



IMPORTANT

Il est porté à la connaissance du public que la 17ème session du conseil d'administration de l'Agence Urbaine de Taza-Taounate, tenue le 24 avril 2019, a adopté à l'unanimité une modification de la décision portant sur la rémunération des services rendus pour les projets de morcellement.

Il s'agit d'appliquer le mode de calcul stipulé dans l'ancienne décision (0.20 dh HT par m²) uniquement sur la surface du ou des lots à extraire, tout en retenant le minimum à payer défini à 2000 dh HT. La présente décision prend effet à compter du 25 avril 2019.

DANS CE NUMÉRO:

Planification urbaine	2
Gestion urbaine.....	2
Politique de proximité.....	4

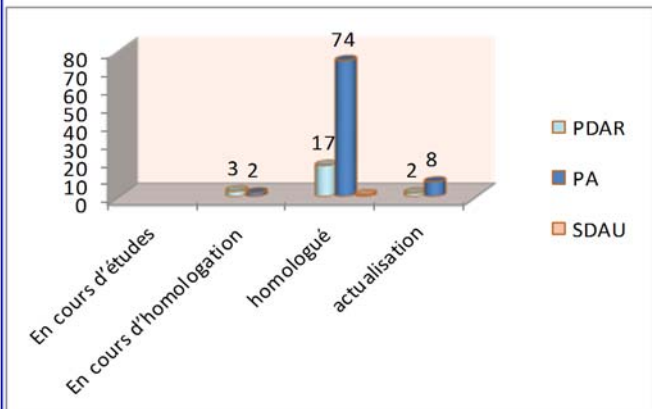


Agence Urbaine de Taza-
Taounate
Avenue Hassan Bahtat BP
1211
E-mail:
autat@iam.net.ma
Site web
www.autaza.ma
Tél:0535-28-51-15
0535-28-50-41
Fax:0535-28-51-13



I-PLANIFICATION URBAINE

1-Couverture en documents d'urbanisme



2-Conventions de partenariat signées en marge du 17^{ème} session du conseil d'administration

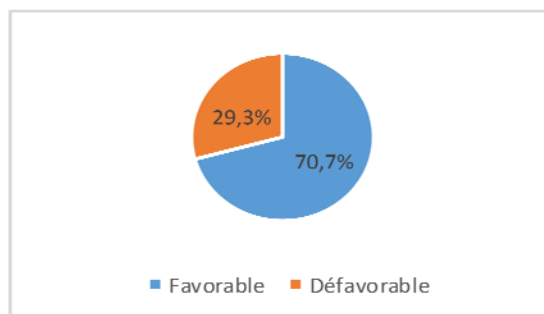
- Convention de partenariat pour la réalisation du plan d'aménagement de Tizi ousli entre l'AUTT et la commune d'un montant de 300.000dh
- Convention de partenariat pour la réalisation du plan d'aménagement de tainaste entre l'AUTT et la commune d'un montant de 300.000dh
- Convention de partenariat pour la réalisation du plan d'aménagement de Khlalfa entre l'AUTT et la commune d'un montant de 300.000dh ;
- Convention de partenariat pour la réalisation du plan d'aménagement de Bni Mtir entre l'AUTT et la commune d'un montant de 300.000dh.



GESTION URBAINE

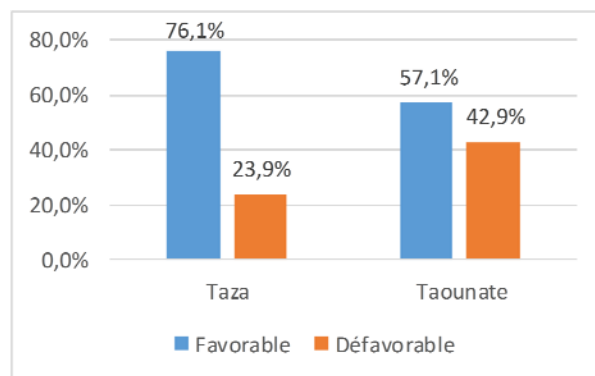
1-Etat des dossiers instruits

Le nombre de dossiers étudiés, pendant le premier trimestre, est de l'ordre de 673 dont 70,7% ont reçu l'avis favorable (476 dossiers), 29,3% ont reçu un avis défavorable (197 dossiers).



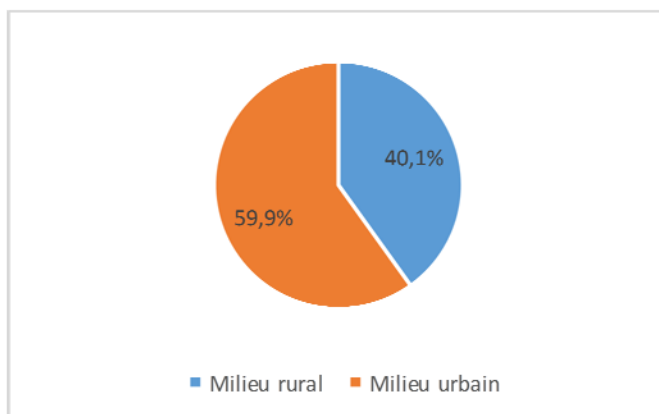
La répartition de ces dossiers selon les 3 provinces se présente comme suit :

- Province de Taza : 482 dossiers instruits dont 367 ont reçu un avis favorable (76,1%).
- Province de Taounate : 191 dossiers instruits dont 109 ont reçu un avis favorable (57,1%).



2-Avis par milieu :

40,1% des dossiers instruits sont en milieu rural (270 dossiers) et 59,9% en milieu urbain (403 dossiers).

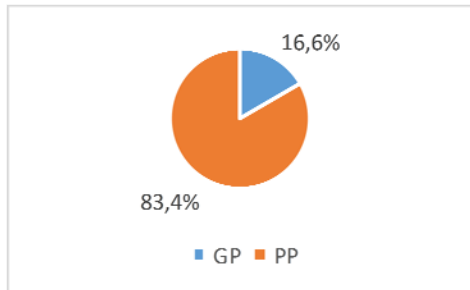


Selon les décisions des commissions :

79,4% des dossiers en milieu urbain (320 dossiers) ont reçu un avis favorable contre 20,6% défavorables (83 dossiers). Les dossiers qui ont reçu un avis favorable en milieu rural représentent 57,8% (156 dossiers) contre 42,2% défavorables (114 dossiers).

3-Répartition des demandes par taille

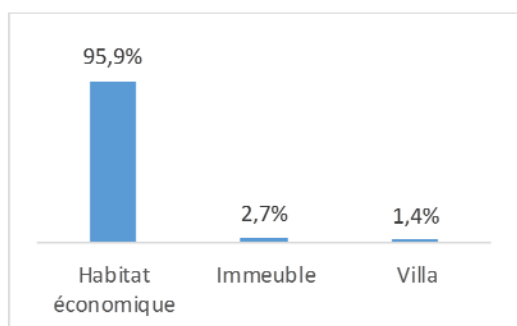
Les petits projets représentent 83,4% des dossiers étudiés (561 dossiers) et 16,6% sont des grands projets (112 projets).



4- Vocation des dossiers

Vocation	Fréquence	Pourcentage
Habitat	410	86,1%
Projet Commercial	21	4,4%
Morcellement	15	3,1%
Equipement culturel	7	1,5%
Equipement d'Enseignement	6	1,3%
Equipement administratif	5	1,1%
Projet Industriel	5	1,1%
Projet Agricole	4	0,8%
Lotissement	2	0,4%
Equipement de santé	1	0,2%
Total	476	100,0%

Parmi les dossiers favorables on relève une dominance des projets liés à l'habitat avec un pourcentage de 86,1% (410 projets), suivis par les Projets Commerciaux et les morcellements qui ont respectivement 4,4% et 3,1%.



Les projets d'habitat économique sont dominants par rapport aux autres projets d'habitat ayant reçu l'avis favorable (393 projets) avec un pourcentage de 95,9% suivis par les immeubles (11 projets) avec un pourcentage de 2,7%. Les villas (6 villas) représentent 1,4%.

5-Nature des demandes d'autorisation par type

Nature	Fréquence	Pourcentage
Construction	323	67,9%
Modification	60	12,6%
Surélévation	34	7,1%
Modification-Surélévation	21	4,4%
Aménagement	18	3,8%
Morcellement	15	3,1%
Extension	3	0,6%
Lotissement	2	0,4%
Total	476	100,0%

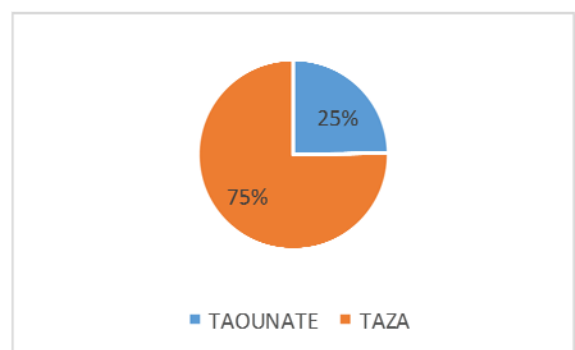
Les demandes d'autorisation de construction dominent les dossiers ayant reçu un avis favorable, avec un pourcentage de 67,9% (323 projets) suivis par les demandes de modification qui représentent 12,6% (60 projets) et les demandes de surélévation avec un pourcentage de 7,1%.

6-Bilan de la dématérialisation (ville de Taza)

Taille du projet	Nbre de projets	Favorable	%
Petit projet	252	204	81
Grand projet	64	33	52
Total	316	237	75

7-Impact sur le parc logement

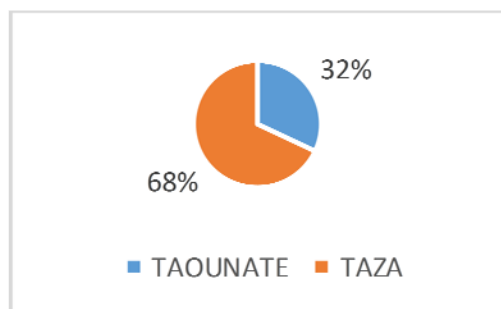
Les projets ayant reçu l'avis favorable devraient créer 938 unités de logement dont 75% à Taza et 25% à Taounate .



Les projets de lotissements ayant reçu un avis favorable permettraient de créer 109 lots destinés à la construction.

8-Impact sur l'investissement :

Les projets ayant reçus l'avis favorable contribueront à la mobilisation d'importants capitaux (384 MDhs) et à la création de l'emploi au niveau des trois provinces.



La province de Taza absorbe 68% des investissements (261 MDhs) tandis que la part de Taounate 32% (123 MDhs).

9-Instruction des dossiers relatifs aux édifices du culte musulman :

	Défavorable	Favorable Sous Réserve	Total
Taounate	3	4	7
Taza	5	3	8
Total	8	7	15

III. POLITIQUE DE PROXIMITÉ

1-traitement des requêtes :

Requête	Nature			Total
	Doc Urb	Ges-tion Ur-baine	Autre s	
Association et coopératives	-	-	-	-
Entrepreneurs et professionnels	-	2	-	2
Public	7	38	12	57
Total	7	40	12	59

2.-Délivrance de la note de renseignements:

Le nombre total de notes de renseignements délivrées pendant cette période a atteint 110 notes, dont 89 notes délivrées aux particuliers et 21 sont des notes administratives.

DIVERS

Généralisation de la dématérialisation

En marge de la 17ème session du conseil d'administration de l'Agence Urbaine de Taza-Taounate 02 conventions ont été signées dans le but de généraliser le système de dématérialisation, d'une manière progressive, sur l'ensemble des communes relevant du ressort territorial de l'Agence Urbaine de Taza-Taounate.



Visite de Mr le gouverneur à l'Agence urbaine de Taza-Taounate

L'Agence Urbaine de Taza-Taounate a été honorée d'une visite de la part de son excellence M. le Gouverneur de la province de Taza. Cette visite a constitué une occasion pour prendre connaissance de près de la méthodologie du travail de l'ensemble des départements et services de l'AUTT.

Au terme de cette visite, une séance de travail s'est tenue en présence de M. le Directeur et le différents responsables de l'établissement.

M. le gouverneur a saisi l'occasion pour féliciter l'Agence Urbaine pour sa méthodologie de travail et pour le professionnalisme de ses cadres.

